



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 10 février 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 3 février 2011

Publié le 11 février 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 11

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Pierre PRIBETICH	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Myriam BERNARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Rémi DELATTE
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Gilles TRAHARD
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER	
M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Françoise TENENBAUM	M. Gilbert MENUET pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Nelly METGE
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS.

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Chenôve - 1 boulevard des Valendons - Acquisition d'une parcelle de terrain

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 1 boulevard des Valendons à Chenôve, représenté par M. de Chassey, Cabinet Laurin, syndic, est propriétaire de parties communes de cette copropriété, cadastrée section AK n°379.

Cet immeuble est partiellement grevé de la servitude d'emplacement réservé n°27 du Plan Local d'Urbanisme destinée à la réalisation de la future ligne de tramway.

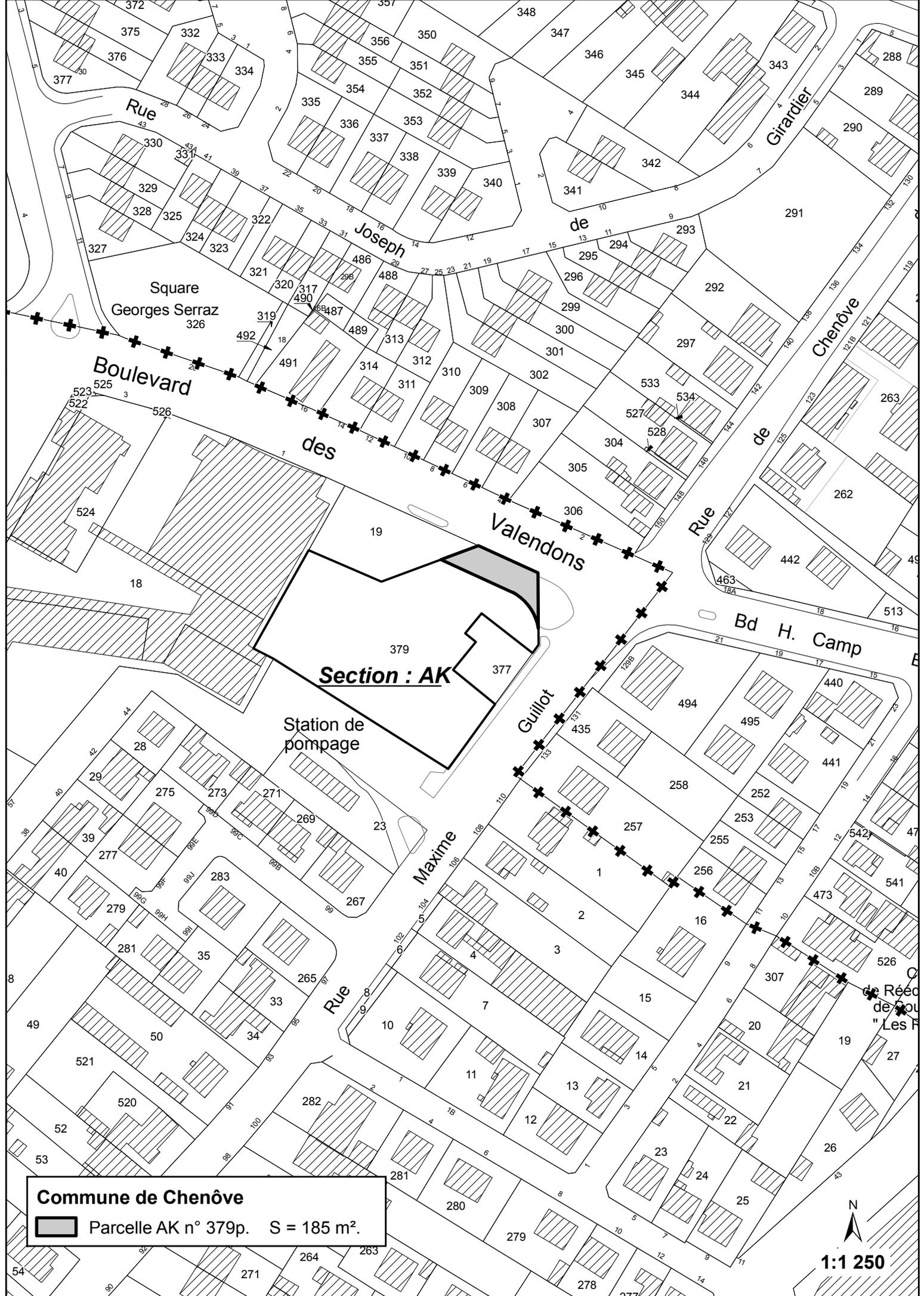
Il est ainsi proposé d'acquérir les emprises correspondantes, d'une contenance de 185 m², en nature de sol, provenant de la parcelle cadastrée AK n°379, moyennant le prix total de quarante et un mille sept cent euros (41 700 €), indemnité de remploi comprise, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine.

L'acquisition est assortie de la condition particulière suivante :

Le Grand Dijon prendra en charge la réfection de tous les enrobés du domaine privé, les frais de déplacement des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants. Une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** du syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 1 boulevard des Valendons – 21300 Chenôve, représenté par M. de Chassey, Cabinet Laurin, syndic 3 rue Docteur Chaussier – 2100 Dijon, d'une parcelle de terrain située 1 boulevard des Valendons, en nature de sol, d'une superficie de 185 m², cadastrée section AK n°379 p ;
- **de dire** que le Grand Dijon prendra en charge la réfection de tous les enrobés du domaine privé, les frais de déplacement des réseaux situés sur l'emprise et procédera à la réalisation de l'ensemble des travaux correspondants, étant précisé qu'une clôture provisoire pourra également être implantée pendant la durée des travaux. Il prendra aussi en charge les frais liés à la reconstitution des plantations qui seraient endommagées en raison des travaux d'aménagement ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant un montant total de 41 700 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.



Rue

Square Georges Serraz 326

Boulevard

Joseph

de

Girardier

Chenôve

des

Valendons

Rue

Bd H. Camp

Section : AK

Station de pompage

Guillot

Maxime

Rue

de Réed de pou "Les R

Commune de Chenôve

 Parcelle AK n° 379p. S = 185 m².



1:1250